Public Safety Canada Sécurité publique Canada

ARCHIVED - Archiving Content

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

Canada

Juin 2004 • Volume 23 • Numéro 1

»INTERCOM

Expérience américaine

Des employés réalisent des rêves d'enfants

Travail de partenariat entre l'établissement Leclerc et le Service de police de Laval

Le Service correctionnel du Canada, en tant que composante du système de justice pénale et dans la reconnaissance de la primauté du droit, contribue à la protection de la société en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain.

Service correctionnel Canada
Correctional Service Canada
Canada

Manchettes

Éditorial du sous-commissaire int. 3

Le Service correctionnel du Canada et le Centre de guérison Waseskun célèbrent la signature d'une entente de services 4

Semaine nationale de la justice réparatrice 5

Semaine de la justice réparatrice Hommage à des pionniers 6

Expérience américaine 10

La récipiendaire du prix Taylor 12

L'établissement Port-Cartier souligne ses quinze années d'opération 13

Journée internationale de la femme 16

La projection publique du film Sentence Vie : Un franc succès ! 18

L'art qui délivre 21

Des employés réalisent des rêves d'enfants 24

Travail de partenariat entre l'établissement Leclerc et le Service de police de Laval 26

Bonne saison estivale !

Votre comité de rédaction

Articles

Des sentiers vers une communauté renouvelée 7

Noël est aussi la fête du partage 8

L'établissement Cowansville célèbre la Kwanzaa 9

Le CRSM se refait une beauté pour Noël 14

Salon de l'information sur les maladies infectieuses 20

Le directeur rencontre les membres du Club optimiste de la région 22

La Semaine de l'apprenant adulte : Ça se souligne ! 23

Forum Jeunesse 2004 « Comptez sur les jeunes » 28

Le camp Accès plein air de Chertsey remercie les détenus du Centre fédéral de formation 30

Pour le plaisir d'être utiles ! 31

Des nouvelles du Regroupement des fonctionnaires retraités des pénitenciers fédéraux, région du Québec (RFRQ) 31

L'établissement Cowansville souligne le Mois de l'histoire des Noirs 32

Publication prochaine du livre « Prison Voices » (La voix des prisons) 33

Ont pris leur retraite 34

Denis Méthé

L'apport des collectivités à la sécurité du public

Puisqu'une très large majorité des détenus de juridiction fédérale finissent par retourner un jour en communauté afin d'y purger la dernière partie de leur sentence, notre organisation s'est progressivement dotée d'une structure, de ressources et de moyens importants pour préparer leur retour dans la collectivité.

Le Service correctionnel du Canada (SCC) exerce une surveillance vigilante des délinquants sous sa responsabilité, mais offre également l'encadrement nécessaire pour permettre au délinquant de réintégrer graduellement la société dans un environnement structuré et adapté à ses besoins. C'est déjà beaucoup, mais nous pouvons faire plus.

Afin de contribuer encore plus efficacement à la protection du public, nous devons nous employer à tisser des liens plus étroits avec nos partenaires dans la collectivité. Leur appui et leur soutien, en complémentarité avec nos propres ressources, enrichissent le « filet de réinsertion sociale » qui encadre les détenus au terme de leur incarcération et multiplie leurs chances de réussite.

C'est dans cet esprit que le SCC a mis en œuvre son *Cadre de liaison avec la collectivité.* En pratique, cela se traduit par des activités dans certains secteurs stratégiques. C'est ainsi que nous nous efforçons de consulter davantage les collectivités et invitons celles-ci à proposer des solutions qui contribuent à la prise de décisions par le SCC. Nous devons par ailleurs contribuer activement à la vie des collectivités en participant à des activités qui renforcent la sécurité publique et produisent des effets bénéfiques pour la communauté.

Nous devons également amener les collectivités à contribuer à la préparation à la mise en liberté et au soutien communautaire des délinquants. Nous devons enfin informer et sensibiliser les collectivités, afin d'accroître leur confiance à l'égard du processus correctionnel et les inciter à contribuer à celui-ci.

À cet égard, les forums communautaires fournissent aux membres de la collectivité une excellente occasion de transmettre au SCC leurs idées ou leurs points de vue sur les politiques, programmes et initiatives correctionnelles. Le Forum Jeunesse 2004, tenu à Montréal le 23 février 2004, a ainsi permis à des dizaines de jeunes de se familiariser avec la réalité correctionnelle et de recueillir toute l'information requise à une meilleure compréhension de nos opérations. J'en profite ici pour saluer les artisans de cette belle réussite.

Nous avons amorcé ce virage parce que nous avons la conviction que le succès du processus correctionnel dépend de la participation des Canadiens à son élaboration et à sa mise en œuvre. Je suis conscient de l'ampleur de la tâche accomplie et de celle qui nous attend, mais c'est à ce prix que nous contribuerons davantage au maintien d'une société juste et à la protection des citoyens.

Le Service correctionnel du Canada et le Centre de guérison Waseskun célèbrent la signature d'une entente de services

JULIE-CHRISTINE LAINEY • ADMINISTRATION RÉGIONALE

Les 15 et 16 septembre 2003, avait lieu, au Centre de guérison Waseskun, la cérémonie de signature officielle de l'entente entre le Service correctionnel du Canada (SCC) et le Centre de guérison Waseskun en vertu de l'article 81 de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition sur le transfert des soins et de la garde de détenus autochtones.

Membres de la communauté, Aînés, représentants du SCC et de la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) ainsi qu'une centaine d'invités ont assisté à cette cérémonie. Une prière d'ouverture a été effectuée par les Aînés et des allocutions ont été prononcées par des invités d'honneur.

Par la suite, Mme Nicole Jauvin, représentante du bureau du Solliciteur général, M. Richard Watkins, sous-commissaire régional, région du Québec, Mme Renée Colette, de la CNLC, ainsi que Mme Barbara Malloch, présidente du Conseil d'administration de Waseskun, ont signé conjointement l'entente de services. Une fois le document signé par les parties, on a procédé à la cérémonie traditionnelle de la coupure du ruban.

Tous les convives ont pu apprécier le repas composé de mets traditionnels. À cette occasion, tel que le veut la tradition autochtone, le Centre de guérison a procédé à une remise de présents aux différentes personnes qui ont joué un rôle important dans la mise en place de l'entente. En souvenir, la représentante du bureau du Solliciteur général a remis au directeur du Centre de guérison une peinture représentant un ours, symbole de la médecine et de la guérison.

La journée s'est poursuivie avec des ateliers et s'est terminée avec des sweat-lodge (tentes à sudation) et des danses sociales.

La deuxième journée était consacrée à la formation des agents de libération conditionnelle et à d'autres intervenants. Une vingtaine de participants ont assisté à la formation.

Grâce à l'excellent travail des organisateurs, cette cérémonie s'est avérée un grand succès.

Signature officielle de l'entente

De gauche à droite : Charles Hill, organisateur de l'événement, Centre de guérison Waseskun, Renée Colette, Richard Watkins, Barbara Malloch et Deborah Cooper, membre du Conseil d'administration, Centre de guérison Waseskun.

Remise de la peinture.

Semaine nationale de la justice réparatrice

Sylvie Després • Établissement Archambault

Le 18 novembre 2003, dans le cadre de la *Semaine nationale de la justice réparatrice*, une trentaine d'employés de l'établissement Archambault ont eu l'occasion d'assister à des présentations sur le thème de la justice réparatrice.

Tout d'abord, Sylvie Després, coordonnatrice à la gestion de cas, a présenté les politiques nationale et régionale en matière de médiation entre victime et délinquant. Elle a décrit plus spécifiquement le rôle des employés impliqués dans une démarche de médiation ainsi que toutes les étapes du processus administratif d'une telle demande. Elle a également expliqué les critères permettant d'assurer la réussite d'un processus de médiation.

Pour sa part, Viateur Perreault, un agent de programmes aux sports et au socioculturel ayant déjà agi comme médiateur, a expliqué que le Service correctionnel du Canada (SCC) doit s'assurer que chaque employé est à l'écoute lorsqu'une intervention est requise auprès des détenus. Cela s'applique aussi bien aux instructeurs, aux agents de libération conditionnelle, qu'aux agents de correction. Selon M. Perreault, la majorité des plaintes proviennent d'un manque de compréhension et d'écoute entre le personnel et les détenus. Il a également insisté sur l'importance d'être clair dans les interventions et de porter une attention particulière aux victimes. Il a rajouté qu'il était très important de sensibiliser les détenus aux souffrances des victimes.

David Shantz, aumônier protestant à l'établissement et vice-président du Centre de services de justice réparatrice à Montréal, a présenté le programme Rencontres/détenus/victimes (RDV). Ce programme existe au Québec depuis 1991 et est actuellement offert aux établissements Archambault, Leclerc et Montée St-François. En présence de deux animateurs et d'un observateur de la communauté, le programme RDV permet des rencontres volontaires entre détenus et victimes non liés par le même crime. Ces rencontres donnent l'occasion aux participants de partager les sentiments vécus, les conséquences du crime et de poser des questions. De plus, cela permet aux détenus de réaliser l'impact de leur délit.

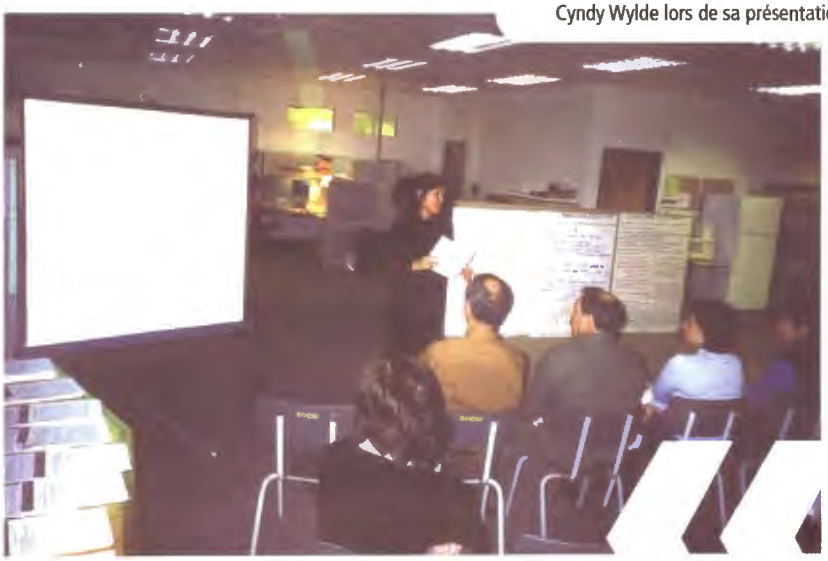

Cyndy Wylde lors de sa présentation.

M. Shantz a signalé que la justice réparatrice cherche à corriger les déséquilibres de forces qui existent entre l'agresseur et la victime. Jusqu'à présent, cela donne de très bons résultats.

D'autre part, Cyndy Wylde, agente de développement auprès de la collectivité autochtone au district Est/Ouest, a expliqué que pour les Premières nations, la justice réparatrice est aussi un rétablissement de l'équilibre et de l'harmonie. Pour les collectivités autochtones, la justice doit nécessairement passer entre les mains de la communauté. De nos jours, plusieurs pratiques sont utilisées afin d'appliquer le principe de justice réparatrice ainsi que le besoin de guérison. Les cercles de consultation et les comités de justice en font foi. Par ce genre de pratique, l'accusé comprend qu'il n'est pas jugé par un juge étranger mais par ses proches et ses concitoyens qui ont des valeurs et des traditions semblables aux siennes. Par conséquent, la justice réparatrice donne de bons résultats car les communautés autochtones sont des milieux restreints, relativement homogènes et ouverts au mode de vie communautaire.

Mme Wylde a également profité de l'occasion pour expliquer l'importance de l'approche holistique de guérison utilisée par la communauté d'Hollow Water afin d'illustrer l'importance du cercle d'influence et ainsi favoriser la compréhension de son utilisation.

Semaine de la justice réparatrice
Hommage à des pionniers

JEAN PÉRIGNY • ÉTABLISSEMENT COWANSVILLE

« La justice réparatrice nous invite à répondre au cri de la souffrance avec un langage inspiré par la soif de l'âme, une vision de la solidarité entre humains et une approche qui peut éventuellement ouvrir des voies vers une guérison possible. »

Dans le cadre de la *Semaine de la justice réparatrice 2003*, dont le thème était « Sentiers vers une communauté renouvelée », le Club vie et le Comité des détenus de l'établissement Cowansville organisaient, le 20 novembre dernier, une soirée de reconnaissance. Plusieurs invités, aumôniers, représentants d'Option vie, membres du personnel et de la direction ainsi que des détenus, ont assisté à la cérémonie.

C'était une belle occasion de rendre hommage à des pionniers qui ont consacré une partie de leur vie à la promotion de la justice et ainsi nous rappeler à quel point il est important de trouver des solutions aux écarts de conduite et de réparer les torts causés aux victimes et à la collectivité.

Sœur Flore Archambault, Mmes Huguette Sauvé, Marie Beemans, Henriette Doré-Mainville et Hélène Bournival, ainsi que MM. Claude Lefebvre et Claude Mainville ont été honorés lors de cette cérémonie. Un montage visuel, faisant l'hommage personnalisé de chacun, était présenté à l'auditoire. L'animateur a terminé en insistant sur le fait que cela avait été un privilège pour les détenus d'avoir pu croiser leur chemin.

Pour sa part, Claude Lemieux, alors directeur de l'établissement, a souligné leur rôle essentiel et leur engagement dans l'obtention d'une justice qui ouvre des sentiers vers une communauté renouvelée. En terminant, M. Lemieux a remercié les organisateurs de cette soirée et les a félicités pour la qualité de leur organisation.

De gauche à droite : Sœur Flore Archambault, Marie Beemans, Henriette Doré-Mainville, Claude Mainville, Hélène Bournival, Claude Lefebvre et Huguette Sauvé.

Cette activité clôturait la *Semaine de la justice réparatrice* à l'établissement Cowansville. Le 16 novembre, Mgr François Lapierre, évêque du diocèse de St-Hyacinthe, avait présidé l'ouverture de la semaine tandis que deux jours plus tard, Mme Karine Dutil, agente de libération, avait reçu le « Prix Jacqueline Monast » institué par le service de pastorale.

Félicitations à tous les récipiendaires !

Noël est aussi la fête du partage

Roger Ménard • Établissement Leclerc

Le personnel de la division des Programmes correctionnels de l'établissement Leclerc a décidé de changer ses habitudes à l'occasion de la période de Noël. En effet, les membres de l'équipe ont décidé de reporter en soirée leur traditionnel dîner de Noël et de s'impliquer plutôt dans le bénévolat en y investissant leur après-midi du vendredi 12 décembre 2003.

Les neuf membres de l'équipe ont donc offert leurs services au Centre de bénévolat de Laval, dans le cadre de leur Campagne de paniers de Noël, qui rejoint quelque 1 600 familles démunies. Ils ont été accueillis par la coordonnatrice de la Campagne qui leur a fait visiter les locaux.

Par la suite, chacun s'est vu attribuer des tâches variant du triage des denrées non périssables et leur entreposage, à la récupération des denrées dans les entreprises et les commerces ayant participé à la cueillette. L'établissement Leclerc était d'ailleurs du nombre des donateurs avec 648 pots de beurre d'arachides ramassés auprès de son personnel. Il est également important de souligner que le personnel de l'établissement Leclerc contribue généreusement à chaque campagne annuelle de Centraide et que le Centre de bénévolat de Laval fait partie des 325 organismes communautaires subventionnés par Centraide.

Cette activité a permis aux participants de prendre conscience du volume de travail accompli au Centre de bénévolat de Laval ainsi que de reconnaître l'importance du bénévolat dans la communauté. De plus, certains membres de l'équipe ont même participé à la livraison des paniers de Noël, le dimanche 21 décembre 2003.

À genou, de gauche à droite : Michel Côté et Daniel Amini.
À l'arrière, de gauche à droite : Daniel Jodoin, Alexandre Kabuya, Donald Moisan, Stéphanie Robert, Josée Labelle, France Gratton et Edlin Denis.

France Gratton, chef des Programmes à l'établissement Leclerc, a qualifié de belle expérience cette activité et souhaite que cela donne le goût aux gens de faire du bénévolat et de s'impliquer dans leur communauté. Elle se dit heureuse que le personnel des Programmes ait bien participé et surtout, que chacun se soit montré ouvert à l'activité.

« Pour moi, c'est important que Noël soit autre chose que des cadeaux et des partys. Par cette action, j'y ai trouvé un sens. Je n'ai pas la possibilité de donner 27 heures de mon temps, mais à neuf personnes durant trois heures, nous y sommes arrivés ! »

Des sentiers vers une communauté renouvelée

P. Pierre-Alain Argouin, aumônier • Établissement Archambault

Lors de la *Semaine de la justice réparatrice 2003*, une célébration communautaire du Pardon, sur le thème *« Sentiers vers une communauté renouvelée »* a eu lieu le 19 novembre à l'église Saint-Eustache, diocèse de Saint-Jérôme.

S'inspirant de thèmes puisés dans l'histoire de la femme adultère racontée par l'évangéliste Jean (8, 1-11), les animateurs P-A. Argouin M.S.C., aumônier catholique à l'établissement Archambault, Mmes Monique Laboursodière et Ann Talbot, agentes de pastorale, Mme Noëlla Gagnon, directrice de la chorale et M. Daniel Benson, intervenant accompagnateur du programme Option-vie, ont permis à plus de 150 participants de découvrir qu'on ne peut faire œuvre de « réparation » qu'en commençant par nous réconcilier avec nos propres blessures et nos conflits intérieurs.

M. Benson a témoigné de son expérience de vie où le crime a produit une profonde rupture qui a commencé à s'atténuer à l'heure de la vérité et du pardon.

« Que celui de vous qui est sans péché lui jette la première pierre! (...) À ces mots, ils se retirèrent un à un (...). » (Jn 8, 7.9).

Se retirer pour se regarder, se pardonner et prendre conscience que ces pierres dont on se sert pour punir les autres sont, en fait, des représentations de nos peurs, de notre culpabilité, de nos blessures, etc.

« Moïse nous a prescrit dans la Loi de lapider ces femmes-là. » (Jn 8,5).

Ces mots, empruntés d'ailleurs, avec lesquels nous nous protégeons en camouflant nos torts ne servent bien souvent qu'à produire l'exclusion de l'autre en mettant en pleine clarté ses fautes. Ces condamnations faciles sont souvent des abris dont on se sert pour masquer ce qui nous fait mal et nous empoisonne l'existence.

« Sentiers vers une communauté renouvelée » par le pardon et la réconciliation avec soi, avec autrui et avec Dieu; une communauté renouvelée parce que capable de s'accueillir dans sa réalité pécheresse et, par conséquent, ouverte à recevoir le pécheur, le coupable, etc. *« Sentiers vers une communauté renouvelée »* par le pardon et la foi en ce Dieu capable de partir de nos blessures pour nous donner un nouvel élan vers des horizons remplis de promesse et d'avenir.

De gauche à droite : Daniel Benson et Monique Laboursodière.

Les paroissiens rassemblés ce jour-là nous ont accueillis dans un esprit de partage et d'écoute. À la fin de la célébration, plusieurs d'entre eux sont venus discuter avec nous. La réaction des gens, en général très ouverte, nous étonne toujours.

Dans la démarche personnelle du pardon suggérée durant la célébration, les participants ont pu tenir des pierres dans leurs mains pour conscientiser leurs faiblesses et « toucher » plus concrètement à ce qui pouvait leur faire mal. À la fin de la liturgie, les participants étaient invités à apporter ces pierres avec eux pour se rappeler que c'est à partir de nos blessures que Dieu peut nous réconcilier. Sous son regard, ces pierres, armes de condamnation et de punition, peuvent se transformer en instrument de paix et d'harmonie.

L'établissement Cowansville célèbre la Kwanzaa

Diane Peasley • Établissement Cowansville

Dans le cadre de ses activités multiculturelles, l'établissement Cowansville a organisé le 31 janvier 2004, une visite familiale afin de célébrer d'une manière particulière la Kwanzaa, une fête religieuse originaire de l'Afrique du Nord.

Un peu plus de 85 personnes, regroupant des détenus de diverses origines ethniques (haïtienne, africaine, jamaïcaine et autres), accompagnés des membres de leur famille, d'amis ainsi que de bénévoles, ont répondu à l'invitation de l'établissement et se sont réunis pour célébrer cet événement.

La journée a débuté par un petit déjeuner réunissant les détenus et leurs familles, une belle occasion de favoriser les liens. Une fois les invités bénévoles arrivés, M. Tanyu N'Gala, agent de programmes socioculturels, a débuté l'après-midi avec des discours et des prières. Une lecture des sept principes et des sept symboles de la Kwanzaa était effectuée par les détenus et les invités, qui ont également chanté des chansons au son des tamtams. Un léger repas, préparé par les détenus et les bénévoles, a permis aux participants de goûter différents fruits exotiques, au pain coconut, aux petits gâteaux poissons et au jus Maubi. L'atmosphère était empreinte de calme et de sérénité, ce qui a favorisé l'échange entre les participants.

Très appréciée de tous, cette journée a remporté un beau succès et l'établissement prévoit répéter l'expérience l'an prochain.

Logo de la célébration de la Kwanzaa

De gauche à droite : Musicien nommé « Culture Farmer » et Tanyu N'Gala.

Expérience américaine

Myra Pelletier de Simini • District Montréal métropolitain, bureau sectoriel Ville-Marie

En congé sans solde pendant deux ans, j'ai eu l'idée de profiter de mes temps libres et de mes loisirs pour aller examiner le système correctionnel de l'état de Californie, plus spécifiquement celui de San Mateo, situé au sud de la péninsule de San Francisco, afin d'enrichir mes connaissances sur les programmes et partager mon expérience professionnelle. De plus, j'étais très intéressée à découvrir ce qui se passait ailleurs.

Contrairement au système correctionnel canadien, le système correctionnel américain est administré par les comtés. Ne détenant pas la citoyenneté américaine, j'ai dû être recrutée comme bénévole par le comté de San Mateo pour être en mesure de dispenser le programme de renforcement Raisonnement et réadaptation (R & R) - un programme que nous offrons au Service correctionnel du Canada - aux participants du programme « Bridges », une alternative à l'incarcération.

Description du programme « Bridges »

Ce programme est composé de deux phases dont la première exige que les participants, autant les hommes que les femmes, se rendent tous les jours, de 8 h à 17 h, à une maison de transition où ils se joignent à des groupes de discussion sur la toxicomanie et reçoivent un counselling individuel. On leur offre également des cours d'informatique et de recherche d'emploi. Les participants doivent également se soumettre à des tests d'urine. Une participation adéquate au programme est récompensée par des conditions de libération allégées. Une fois qu'ils ont terminé la première phase, les participants doivent, au cours de la deuxième phase, servir de mentor aux nouvelles recrues pendant une période de six mois.

Les participants en libération étaient très intéressés par le programme de renforcement R & R que j'ai offert dans le cadre de leur participation au programme « Bridges ». Ils devaient se présenter deux fois par semaine afin de suivre le programme qui faisait partie de leur plan de libération.

Dans mon bureau, à la maison, afin de préparer mes séances de programme.

Description du programme de renforcement Raisonnement et réadaptation

Le programme de renforcement R & R consiste essentiellement en une revue des habiletés enseignées dans le cadre du programme Raisonnement et réadaptation. L'accent est mis sur l'acquisition de techniques d'autogestion, de façon à encourager l'autocontrôle, la maîtrise de soi et l'auto efficacité. Le programme conjugue l'apprentissage des techniques d'autoévaluation à l'utilisation des habiletés cognitives dans la vie quotidienne. Les délinquants sont appelés à exercer quotidiennement un contrôle sur leurs pensées et sur leurs comportements. Ils doivent également faire des exercices et des devoirs entre les séances pour mettre en pratique les habiletés apprises en classe dans des situations concrètes. Chaque séance doit

avoir un lien avec les problèmes qu'ils sont en train de vivre. De façon plus concrète, j'ai utilisé des stratégies d'apprentissage, telles que des jeux de rôles, des exercices individuels, des exposés magistraux ainsi que des travaux d'équipes, afin de faciliter la mise en pratique des diverses habiletés sociales apprises au cours du programme.

Le programme R & R fait partie d'une série de nouveaux programmes, très bien accueillis aux Etats-Unis, qui apportent une nouvelle vision sur le plan de la réinsertion sociale.

» Une expérience enrichissante

Animer un groupe mixte a été pour moi une expérience enrichissante. Je n'ai senti aucune agressivité de la part des participants. De plus, mes expériences de bénévolat m'ont donné l'occasion d'assister au procès de quelques-uns de mes futurs clients. Je me sentais alors plongée dans une télé série américaine. Enchaînés les uns aux autres, les détenus portaient un sarrau de couleur orange. Le juge utilisait tellement bien la rhétorique, que les détenus en restaient muets…

En somme, j'ai apprécié ma virée sous le soleil californien, mais je suis bien contente d'être de retour au pays.

Sur le boardwalk de Santa Cruz.

respect
humain
PROTECTION
droit
justice

La récipiendaire du prix Taylor

Alain Goyer, Jean Côté et Diane Archambault • Établissement Sainte-Anne-des-Plaines

L'établissement Sainte-Anne-des-Plaines a tenu à démontrer sa reconnaissance à Mme Jacqueline Verrette pour sa contribution en tant que bénévole au sein du Service correctionnel du Canada, en présentant sa candidature au prix Taylor. Le 25 mars dernier, celle-ci a eu l'honneur d'être choisie en tant que récipiendaire du prix Taylor qu'elle a reçu des mains de Mme Lucie McClung, commissaire, au collège du personnel, le 27 avril 2004.

Le prix Taylor a été créé par le Service correctionnel du Canada (SCC) en 2001, année internationale du bénévolat, et est remis chaque année au bénévole qui représente un modèle de dévouement et de compassion à l'égard des délinquants. Ce prix rend hommage au travail exceptionnel d'un bénévole qui a apporté une contribution significative au SCC.

Bénévole depuis presque vingt ans au sein du SCC, Mme Verrette a débuté ses activités en avril 1985. Elle a d'abord participé aux réunions du mouvement Alcooliques Anonymes (AA) de l'établissement Montée St-François, pour ensuite poursuivre avec Entrée Libre en 1986, puis avec la messe dominicale de l'ÉSAP en 1988 ainsi qu'avec le mouvement Cursillo de l'établissement La Macaza en 1989. Pionnière du Programme d'escortes bénévoles, Mme Verrette a accompagné ses premiers détenus de l'ÉSAP en 1991. Elle a également témoigné dans six cas de révision judiciaire depuis 1997.

De gauche à droite : Jean Côté, aumônier, Jacqueline Verrette, Alain Goyer et Jean-Luc Gougeon.

Depuis 1985, Mme Verrette a accumulé au-delà de 6 000 heures d'accompagnements dans la communauté avec plus d'une centaine de résidents. En tant que pionnière dans la réinsertion sociale des détenus et dans le domaine de la justice réparatrice, Mme Verrette a développé, au fil des ans, des liens avec plusieurs organismes communautaires et les a mis en étroite relation avec le Service correctionnel, tout particulièrement avec l'ÉSAP. En voici quelques exemples : la Maison du Père, Entrée libre, le Café chrétien, les partages dans les écoles, l'Accueil Bonneau, le Conseil des églises pour la justice et la criminologie, l'Oratoire St-Joseph, le Relais Mont-Royal, Mgr Coderre de Longueuil, la Fondation l'amour de Sarah et enfin la Fondation Félix d'Hérelle.

Totalement dévouée auprès des résidents du Service correctionnel et dotée d'un grand humanisme, Mme Verrette a développé une approche et une forme d'accompagnement qui facilitent la réinsertion sociale des détenus en leur procurant un environnement plus humain.

Toutes nos félicitations !

L'établissement Port-Cartier souligne ses quinze années d'opération

Mary Ann Bourassa • Établissement Port-Cartier

Le 10 décembre dernier, le directeur de l'établissement, M. Benoît Boulerice, a tenu à souligner les quinze années d'opération de l'établissement Port-Cartier. Tous les employés, retraités et partenaires ont été conviés à un dîner minutieusement préparé par le personnel des Services alimentaires. Le sous-commissaire régional, M. Richard Watkins, a profité de l'occasion afin de reconnaître l'apport des employés qui ont contribué aux quinze années d'histoire de l'établissement.

Par la suite, une cérémonie de remise de certificats et de médailles a également eu lieu. Plus de 75 membres du personnel et des bénévoles ont eu l'honneur de recevoir des primes de reconnaissance, des certificats de la fonction publique pour leurs années de service, des certificats de reconnaissance du sous-commissaire, des certificats de retraite ainsi que des médailles commémoratives du jubilé de Sa Majesté la Reine.

Vous êtes invités à visionner les photos de la cérémonie de remise de certificats et de médailles à l'adresse électronique suivante :

http://infonet-que/port-cartier/Publications/certificats2003/index.html

Toutes nos félicitations aux récipiendaires !

Établissement Port-Cartier

Le CRSM se refait une beauté pour Noël

René Gagnon et Mario Lévesque • Centre régional de santé mentale (CRSM), établissement Archambault

Le 22 décembre dernier, l'ambiance était à la fête au CRSM alors que les détenus patients s'affairaient aux derniers préparatifs des festivités de Noël. Parmi ces préparatifs, il leur fallait déterminer le contenu des bas de Noël, discuter du montant à donner à un comptoir alimentaire de la région, décorer la salle de réception ainsi qu'apporter le soutien à l'équipe des cuisiniers dans la préparation des mets traditionnels.

Lampion à la main, tous les détenus patients ont souhaité la bienvenue aux bénévoles à leur arrivée à l'établissement. Une surprise de taille allait en ébahir plus d'un lorsqu'ils ont réalisé qu'une invitée célèbre s'était glissée parmi les bénévoles. La présence inattendue de Mme Lise Thibault, lieutenante-gouverneure du Québec, a suscité de façon immédiate des chuchotements d'étonnement. Elle tenait ainsi sa promesse faite lors d'une rencontre protocolaire en octobre 2003 au CRSM, de revenir pour une visite amicale.

Mgr Gilles Cazabon, OMI, évêque de Saint-Jérôme, a présidé l'Eucharistie devant un autel conçu et fabriqué par les ébénistes des industries Corcan; un meuble digne de sa cathédrale ! Par la suite, Mme Thibault a prononcé une allocution au cours de laquelle régnait un silence éloquent. Le charisme qu'elle dégageait ainsi que sa prestance ont illuminé la pièce. Dans un langage accessible à tous, elle a partagé son vécu en plus de livrer un message qui traitait de l'importance de tenir ses engagements. Elle a également parlé de sa vie personnelle, sa famille, les épreuves qu'elle a traversées et surtout de l'importance d'être capable d'assumer ses souffrances. Elle a amené les gens à réfléchir sur leurs valeurs et les petits bonheurs vécus au quotidien.

La musique avait été préparée avec soin par des détenus de l'unité de traitement psychiatrique qui s'exécutaient avec plus de brio que de justesse. Le cœur y était ! La chorale de la paroisse Sainte-Anne-des-Plaines animait la célébration et jamais le « Minuit Chrétiens »

Yves Fafard, Mgr Gilles Cazabon, René Gagnon, Lise Thibault et Mario Lévesque.

n'avait été aussi impressionnant. Les membres s'exprimaient avec beaucoup d'amour et d'égard pour les résidents. Le buffet fut aussi délicieux qu'abondant. La bonne humeur régnait. L'espérance renaissait.

M. Yves Fafard, directeur de l'établissement, s'est adressé aux participants et a témoigné sa grande fierté devant tant de générosité et de réjouissances. Pour sa part, M. Mario Lévesque, directeur adjoint du CRSM, a salué l'implication des membres du personnel ainsi que du surveillant aux Opérations correctionnelles, M. Gilles Plouffe, dans le succès de cette soirée.

Avant que Mgr Cazabon donne sa bénédiction, une carte de Noël d'une grande originalité, conçue et réalisée par un détenu, a été remise à Mme Thibault. Pour sa part, celle-ci a offert à Mario Lévesque un tableau laminé et a également tenu à souligner le dévouement du personnel ainsi que le climat agréable qui régnait.

Bien qu'il s'agissait d'une visite impromptue, la lieutenante-gouverneure a affirmé avoir été très bien accueillie.

Première rangée, de gauche à droite : Sylvain Poitras, Lise Thibault, Benoît Laurin, Alexandre Holly, Sophie Lamontagne et Mario Lévesque.

Deuxième rangée, de gauche à droite : Jocelyne Bastien, Denis Bergeron, Lyne Mantha, René Gagnon, Richard Marier, Rachèle Madisson, Sébastien Pilon, Yves Fafard, Patrick Ménard, Gilles Plouffe et Karine Léveillée

Journée internationale de la femme

Réjane Claerhout • Établissement Joliette

Chaque année, l'établissement Joliette souligne, à juste titre, la *Journée internationale de la femme.*

Détenues participant au Programme canin et à l'arrière, leur entraîneur, Raymond Bertrand.

Stimulé par le slogan « *Ensemble on peut y arriver* », un comité composé de membres du personnel, de résidentes et de partenaires de la communauté, a mis sur pied une activité qui se voulait rassembleuse, éducative et relaxante.

Dans son mot d'ouverture, Mme Marie-Andrée Cyrenne, directrice de l'établissement Joliette, a souligné l'importance de cet événement et en a profité pour présenter le Programme de traitement de la toxicomanie, nouvellement implanté à l'établissement.

Près d'une centaine de personnes réunissant des résidentes, des membres du personnel et des gens de la communauté ont apprécié le témoignage des participantes au Programme canin ainsi que la démonstration effectuée par leur compagnon à quatre pattes, sous l'œil vigilant de leur entraîneur, M. Raymond Bertrand. Par la suite, un interprète compositeur lanaudois, M. Gino Latendresse, a donné un récital de chants accompagné de guitare.

Le chanteur Gino Latendresse.

L'après-midi s'est clôturé par un délicieux goûter préparé par l'agente de Programmes sociaux, Mme Dianel Larivière. Enfin, en soirée, les résidentes ont visionné le film « *Le fabuleux gang des sept* ».

Cette journée a été réalisée conjointement avec le secteur des délinquantes de l'Administration centrale, représenté par Mme Doris Fortin, gestionnaire des Programmes, les membres du personnel, l'équipe d'entraide de détenues ainsi que la Société Elizabeth Fry, représentée par Mme Ruth Gagnon, directrice. L'organisme a gracieusement offert un cadeau souvenir à toutes les résidentes de l'établissement. Plusieurs bénévoles et représentants du Comité consultatif des citoyens ont également assisté aux activités de la journée.

Par ailleurs, le même programme a été dispensé avec autant de succès à l'Unité de garde en milieu fermé.

Détenues ayant participé à l'organisation de l'activité avec deux membres du personnel, notamment Réjane Claerhout, debout à l'extrême gauche et Dianel Larivière, assise à l'extrême droite.

respect
humain
PROTECTION
droit
justice

La projection publique du film Sentence Vie : Un franc succès !

Céline Laplante • Établissement Joliette

L'établissement Joliette a invité le grand public à la projection du film *Sentence Vie* de Marie Cadieux.

« *Diane Charron sera-t-elle jamais libre ?* Voilà la question difficile que pose la réalisatrice Marie Cadieux dans ce film sur le destin tragique d'une femme emmurée depuis sa petite enfance. Détenue depuis 22 ans, ayant trouvé comme seuls espaces de liberté automutilation et refus des traitements psychiatriques, Diane Charron a toujours été condamnée à vivre. Sentence Vie nous entraîne dans une ronde infernale entre la prison et l'hôpital psychiatrique. Marie Cadieux redonne espoir, dans l'essentielle relation qu'elle fait naître entre elle et Diane Charron qu'on reconnaît comme notre sœur, notre amie, voire nous-mêmes. Ne reste plus qu'à lui tendre la main. »

Affiche du film *Sentence Vie*.

L'établissement Joliette est fier d'avoir organisé un tel événement qui se déroulait dans le cadre de la Campagne de charité Centraide Lanaudière. En plus d'avoir l'opportunité de visionner ce film percutant, les participants contribuaient à une cause humanitaire, car tous les profits de la vente des billets ont été versés à des organismes offrant des services auprès des femmes en difficulté et aux prises avec des problèmes de santé mentale, notamment le Centre des femmes Marie-Dupuis et la Maison populaire.

De gauche à droite : Sylvie Patenaude, Marie Cadieux et Marie-Andrée Cyrenne.

La projection du film était suivie d'un panel de discussion composé de Mmes Marie Cadieux, réalisatrice du film, Marie-Andrée Cyrenne, directrice de l'établissement Joliette, Ruth Gagnon, directrice générale, Société Elizabeth Fry, Michèle Roy, psychiatre à l'hôpital Cité de la santé et de M. Carl Aubut, adjoint au directeur des services professionnels de l'Institut Philippe-Pinel, qui se sont faits un plaisir de répondre aux questions du public.

« *Ce n'était pas un film facile à faire et je suis heureuse d'avoir l'opportunité de savoir ce que les gens en pensent* » a mentionné la réalisatrice Marie Cadieux. Pour sa part, Mme Ruth Gagnon a exprimé que la détenue Diane Charron avait été très généreuse de partager sa réflexion sur son vécu.

M. Carl Aubut a profité de l'occasion pour remercier Mme Cadieux pour son film qui l'avait troublé et touché, tout en s'avérant un film d'espoir laissant voir que des gens ont la croyance ferme que les êtres humains peuvent se reconstruire. Tous étaient unanimes sur le fait que les partenariats et les réseaux communautaires ainsi que l'ensemble de la collectivité étaient essentiels pour accueillir et supporter les délinquantes dans leur réinsertion sociale.

Plusieurs questions en provenance de l'auditoire ont été adressées aux panélistes. Les questions, marquées d'empathie, démontraient un intérêt certain pour le cheminement difficile de la détenue Diane Charron, tout en se questionnant aussi sur son avenir. *« Quand les médias diffusent des gestes sordides, la population devrait se souvenir qu'il peut se cacher un drame humain derrière et avoir moins de préjugés »* a souligné Mme Ruth Gagnon.

Au terme de la soirée, Mme Thérèse Lemieux, cheffe d'équipe et maître de cérémonie pour cette occasion, a tenu à remercier Mme Louise Guilbaut, présidente de la Campagne Centraide Lanaudière, la direction de la polyvalente Thérèse Martin, l'ONF et, bien sûr, la réalisatrice Marie Cadieux, pour leur précieuse collaboration dans la tenue de cet événement.

Par le nombre élevé de billets vendus (280) au coût de 5 $ chacun et le grand nombre de personnes (190) qui se sont présentées en dépit du mauvais temps, nous pouvons conclure que cette activité s'est avérée un franc succès !

Les panélistes. De gauche à droite : Marie-Andrée Cyrenne, Michèle Roy, Carl Aubut, Ruth Gagnon et Marie Cadieux.

Les membres du comité organisateur. De gauche à droite : Josée Campeau, Francine Gagnon, Manon Chartrand, Céline Laplante, Sylvie Patenaude, Thérèse Lemieux, Marie-Ève Soulière, Steven Fréchette et Marie-Andrée Cyrenne.

Salon de l'information sur les maladies infectieuses

Diane Perreault • Établissement Joliette

Dans le cadre du Programme de prévention des maladies infectieuses, l'établissement Joliette organisait, le 24 février 2004, une activité spéciale intitulée « *Salon de l'information sur les maladies infectieuses* ».

À cette occasion, des bénévoles représentant des organismes communautaires, soit M. Michel Richard et Mme Jacinthe Lavallée, de Sida Information Prévention Écoute (SIPE) Lanaudière, ainsi que M. Sylvain Turgeon et Mme Mélissa Grenier, de Toxicomanie Violence Délinquante Sexualité (TVDS) – Option-Prévention, étaient présents.

Les détenues du Programme paires aidantes ont profité de cette occasion pour distribuer une édition spéciale de leur journal *L'Intervalle* consacré exclusivement au VIH/SIDA. Également, le personnel des Services de santé a remis aux participantes une panoplie de dépliants instructifs sur les maladies infectieuses.

De plus, les détenues ont visionné deux vidéos; la première portait sur les maladies transmises sexuellement et l'autre présentait des témoignages de personnes atteintes de l'hépatite C.

Très populaire, une table de jeux questionnaires sur les maladies infectieuses a permis de mettre à l'épreuve les connaissances des participantes.

Enfin, des prix de participation et une collation ont complété la soirée qui s'est avérée un grand succès, puisque environ 55 % de la population régulière y a participé.

Un grand merci à tous !

Détenues ayant participé à l'organisation de l'activité accompagnées de Diane Perreault, la deuxième debout en partant de la gauche, suivi de Sylvain Turgeon, ainsi que de Michel Richard, Mélissa Grenier et Jacinthe Lavallée, accroupis.

L'art qui délivre

Collaboration spéciale de Joëlle Parent-Proulx, agente de communications • Association des services de réhabilitation sociale du Québec (ASRSQ)

Par une très froide journée de janvier, nous nous sommes rendus au pénitencier Leclerc, à Laval, afin de visiter son célèbre département des arts. Le responsable des arts, Pierre Bertrand, nous a chaleureusement accueillis et nous a fait visiter ses quartiers. Le département des arts du Leclerc est très bien équipé; les détenus ont la possibilité d'exprimer leur créativité en peignant des toiles, des objets ou des pièces de céramique qu'ils choisissent eux-mêmes. Le service de la céramique est constitué d'un magasin où l'on peut commander la pièce de son choix, d'une salle où sont moulées les pièces et de la chambre des fours à cuire la céramique. Un étage plus bas, on retrouve un salon spécialement aménagé par un détenu, pour y faire de la peinture ou du dessin. Un endroit assez relaxant, si on ne regarde pas les barbelés à travers la fenêtre.

Le département des arts du pénitencier Leclerc est autosuffisant. De tous les articles vendus aux détenus, 10 % va dans un fonds d'opération pour le département. Ainsi, les fours à céramique et l'électricité qu'ils utilisent, les activités artistiques et le fonds de roulement du magasin, appelé « Dépanneur des arts », sont autofinancés et ne coûtent rien au pénitencier.

Pierre Bertrand, qui a une formation en ébénisterie, veille sur le département des arts depuis sept ans. Calme et posé, il manifeste un intérêt réel envers les détenus qu'il côtoie. Il est à l'aise avec eux et n'hésite pas à prendre le temps qu'il faut pour échanger et maintenir des bons contacts. Ne représentant pas une figure d'autorité à la manière des autres agents correctionnels, on devine sous son empathie la solidité et la fermeté nécessaires pour établir des rapports réciproques de confiance avec les détenus. Pour lui, il est important de s'entourer de détenus qui ont une bonne influence sur les autres. Neuf d'entre eux travaillent pour lui, que ce soit au magasin de céramique, au Dépanneur des arts, au moulage ou à la cuisson de la céramique. Un d'entre eux a pour responsabilité de produire des toiles qui seront installées pour décorer les bureaux du pénitencier. Pierre préfère travailler avec des détenus qui sont incarcérés depuis longtemps, en raison de la maturité qu'ils acquièrent après avoir perdu, dans leur cheminement carcéral, des privilèges qu'ils appréciaient. Pierre sait que ces détenus sont beaucoup plus sérieux dans leur désir de conserver leurs privilèges et s'assure ainsi de maximiser la sécurité et la tranquillité au sein de son département.

La plupart des détenus découvrent les arts au pénitencier. Ils n'en ont jamais fait avant. Pour susciter leur intérêt, Pierre n'hésite pas à créer des prétextes. Par exemple, il leur paie le café un soir par semaine et les détenus viennent voir les réalisations des autres. Ils sont souvent impressionnés par ce qu'ils voient et certains expriment alors le désir d'essayer. Pierre leur indique alors comment se procurer le matériel de base. Parfois, quand il voit qu'un détenu manifeste un intérêt mais n'est pas prêt ou capable d'acheter son matériel, Pierre lui donne quelques morceaux d'équipement qu'il a accumulés depuis les années. Parfois, ce petit don est tout ce que ça prend pour accrocher un détenu sur une activité créatrice, saine et positive.

Pour plusieurs, dit Pierre, *avant de se lancer dans les arts, leur rapport sentimental avec la vie était négatif. Quand ils ont fini leur première œuvre, ils viennent me voir et je les encourage à continuer, je leur dis que je savais qu'ils étaient capables. Après, ils se rendent compte qu'ils sont capables de faire plus, d'essayer des choses différentes.* L'encadrement de Pierre est presque paternel, et souvent, pour les détenus, c'est la première fois qu'une figure d'autorité les valorise et les apprécie. Leur estime de soi s'améliore grandement à travers ce processus. *Avec l'art, ont peut aller chercher les sentiments. À ce niveau, avec eux, on part de très loin. Pour certains, c'est une des premières façons qu'ils ont de voir du positif. Quand un gars dit « Wow c'est beau ! », on sait que la voie est ouverte. S'il y a de la bonne volonté, on peut faire n'importe quoi.*

On peut voir la fierté briller dans les yeux de Pierre quand il parle des réalisations de ses protégés. Et il a de quoi être fier ! Par sa passion, son implication et sa motivation, Pierre a trouvé un moyen de communiquer le désir positif aux détenus : désir de se connaître, de s'accepter, de s'améliorer, de communiquer, de se valoriser, d'atteindre des objectifs, de se respecter. Et les détenus, en s'engageant dans l'art, trouvent le moyen de réaliser leurs désirs.

Le directeur rencontre les membres du Club optimiste de la région

Carl Pelletier • Établissement Donnacona

Le 25 janvier 2004, le directeur de l'établissement Donnacona, M. Pierre Laplante, était l'invité du Club optimiste de Saint-Augustin-de-Desmaures lors de leur premier déjeuner-causerie mensuel de l'année. M. Laplante a entretenu son auditoire, composé d'une cinquantaine de personnes, sur la Mission du Service correctionnel du Canada, son fonctionnement de même que sur les étapes menant à l'admissibilité du détenu à une mise en liberté sous condition. Il a également fait une rétrospective de la structure de l'établissement Donnacona et a parlé de son personnel, des différentes populations de délinquants, de ses budgets, des phénomènes d'entrées illégales de drogues et d'alcool artisanal à l'intérieur des murs, des programmes dispensés aux détenus pour faciliter leur réinsertion sociale, des taux d'incarcération, de certains mythes et réalités de même que du nouveau Cadre de responsabilisation des gestionnaires de la fonction publique. Le directeur a su captiver son auditoire par un échange interactif dynamique. Il sera également invité au Congrès 2005 des Clubs optimistes du district Est du Québec et de la Rive-Nord qui compte 100 clubs.

Pierre Laplante.

La Semaine de l'apprenant adulte : Ça se souligne !

ROBERT LAPOINTE • ÉTABLISSEMENT JOLIETTE

Dans le cadre de la *Semaine de l'apprenant adulte* qui s'est déroulée du 8 au 12 septembre 2003, plusieurs activités dynamiques ont été organisées à l'établissement Joliette.

La première activité s'intitulait *« Les mots pour le dire »* et invitait tous les employés à compléter la phrase suivante *« L'alphabétisation pour moi c'est... »*, sur un tableau de feuilles amovibles installé à l'accueil. Les énoncés ainsi recueillis ont donné naissance à l'activité *« Mosaïque Alpha »*, une mosaïque collective réalisée par les détenues étudiantes.

Dans le but de sensibiliser le personnel et les détenues étudiantes à la réalité de l'analphabétisme au Québec, le *« Jeu questionnaire Alpha »* les invitait à y répondre en faisant appel à leurs connaissances en matière d'alphabétisation.

Par la suite, s'inspirant du texte de la chanson *« Apprendre »* d'Yves Duteil, le « Concours Alpha » donnait l'occasion aux participants d'écrire un court texte sur leurs plus beaux apprentissages et leur offrait la possibilité de les lire et de les commenter avec humour ou nostalgie.

Huguette Rivest coupant le gâteau.

La conférencière, Anne-Marie Legault, a également entretenu les participants sur le thème « Apprendre, c'est accepter de voyager léger » !

Enfin, les détenues étudiantes ont témoigné leur admiration et leur appréciation à leur enseignante, Huguette Rivest, par un vibrant hommage. Un recueil de textes, produit par celles-ci, lui a été offert, ainsi qu'un cadre souvenir et une pièce de poterie fabriquée par une étudiante. Pour sa part, la direction de l'établissement a également tenu à lui témoigner sa reconnaissance pour son engagement remarquable et sa générosité dans l'enseignement et la promotion de l'éducation auprès des résidentes depuis l'ouverture de l'établissement. En effet, au cours d'une petite célébration regroupant tout le personnel, Mme Marie-Andrée Cyrenne, directrice de l'établissement Joliette, a remis à Mme Rivest un certificat de reconnaissance pour la qualité de son travail. C'est avec beaucoup d'enthousiasme et d'émotions qu'elle a accepté ce certificat, avant de couper le délicieux gâteau préparé spécialement pour l'occasion.

De gauche à droite : Huguette Rivest et Marie-Andrée Cyrenne.

Des employés réalisent des rêves d'enfants

PAUL CHAMARD • ÉTABLISSEMENT DONNACONA

Afin de venir en aide aux enfants atteints d'une grave maladie, des employés du pénitencier organisent, depuis plusieurs années, une course à relais annuelle afin d'amasser des fonds pour la Campagne de financement de la Fondation canadienne Rêves d'Enfants. Grâce à l'effort et au courage conjugués d'une quinzaine de coureurs et de plusieurs bénévoles, plus d'une dizaine d'enfants ont jusqu'à présent pu réaliser leur « Rêve » le plus cher.

C'est par un jour d'automne 1999, que le projet a pris naissance alors que Paul Chamard et Jérémy Gaudreault, agents de correction et tous deux adeptes du jogging, se demandaient s'ils pouvaient pratiquer leur sport favori au profit d'un organisme de charité. Ils ont alors pensé à Rêves d'Enfants, un organisme à but non lucratif. Après mûre réflexion et discussion, ils décidaient d'organiser une course à relais regroupant une vingtaine de coureurs ainsi que six bénévoles qui s'occuperaient de la logistique (trajet, nourriture, breuvage et escortes motorisées).

Catherine Mayrand, de Saint-Casimir de Portneuf, qui a pu réaliser son rêve d'aller à Disney World. Voici deux photos parues dans le Journal de Québec en date du 21 octobre 2000.

Catherine a remercié, hier, à sa façon, les agents correctionnels qui lui permettent de réaliser son rêve. Sur la photo, les agents Paul Chamard, Jeremy Gaudreault, la mascotte, Robert Jacques ainsi que la jeune fille et sa mère.

À leur première expérience, les organisateurs décidaient de traverser le parc des Laurentides en entier afin de se rendre jusqu'à Chicoutimi. Cela signifiait 265 kilomètres de côtes où les coureurs devaient affronter toutes sortes d'intempéries. En effet, personne à ce jour n'avait réalisé un tel circuit. Héroïquement, le groupe de coureurs a dû vaincre le micro climat de ce parc, soit la pluie, la neige, le froid, la grêle, la chaleur et la poussière, afin de compléter leur premier marathon Rêves d'Enfants. L'année suivante, toute l'équipe décidait de continuer cette belle expérience.

Chaque année, les deux fondateurs de l'événement nomment un président d'honneur qui a pour responsabilités de s'occuper des permis avec les municipalités, des contacts avec les médias, des modalités d'hébergement et

d'autres éléments de la logistique habituelle. Les deux premiers présidents ont été MM. Pierre Watters et Robert Jacques, agents de correction. Par la suite, M. Martin Belzile, agent de libération conditionnelle, a pris la relève pour le marathon édition 2001, qui comprenait un trajet de 254 kilomètres à partir de Ste-Foy (Québec) jusqu'à Rivière-du-Loup. Pour sa part, M. Guy Cayer, agent de correction, a pris la responsabilité de l'édition 2002, qui cumulait 245 kilomètres, de Donnacona jusqu'au Collège du personnel, à Laval. En 2003, ce fut au tour de Mme Chantal Frenette, agente de correction, de prendre la relève pour un trajet de 254 kilomètres à partir de l'établissement Donnacona jusqu'au tour du comté de Portneuf pour ensuite revenir à l'établissement. Cette année, la présidence sera assumée par Mme Martine Bhere, également agente de correction. L'édition 2004 partira du siège social Rêves d'Enfants, situé à Ste-Foy, et traversera les ponts de Québec et de Trois-Rivières pour revenir à l'établissement Donnacona, comptabilisant 260 kilomètres.

Depuis quatre ans, plus de 39 000 $ ont été amassés. Ce montant a permis à un grand nombre d'enfants de réaliser « leur plus grand désir ». Jusqu'à maintenant, certains d'entre eux ont pu visiter Walt Disney avec leur famille, se procurer une station complète d'ordinateur, obtenir leurs petits chiens préférés, travailler sur une ferme, etc. La plupart des rêves ont été réalisés à Donnacona même. Certains des enfants n'ont malheureusement pu surmonter leur terrible maladie avant de réaliser leur plus grand rêve.

Pour tous ceux et celles qui veulent nous encourager et aider ces enfants à réaliser « un rêve », n'hésitez pas à contacter Paul Chamard à l'établissement Donnacona.

Un don, c'est un pas de plus pour nous aider à rendre un enfant heureux et lui faire oublier, pour un moment, une maladie qui menace sa vie...

Groupe d'employés de l'établissement Donnacona lors d'un marathon Rêve d'Enfants.

Travail de partenariat entre l'établissement Leclerc et le Service de police de Laval

Roger Ménard • Établissement Leclerc

Depuis plusieurs années, le Service correctionnel du Canada (SCC) a développé une stratégie globale de lutte contre la toxicomanie dans les établissements fédéraux et l'un des buts de cette stratégie est de contrer l'introduction de stupéfiants dans ses établissements. Afin d'y parvenir, le SCC utilise différents moyens, tels des appareils à rayons X, des appareils de détection ionique (IONSCAN), une escouade canine spécialisée et bien d'autres.

Le 17 mars dernier, la direction de l'établissement Leclerc donnait une conférence de presse afin d'annoncer officiellement un projet de partenariat entre le Service correctionnel du Canada et le Service de police de Laval ayant pour but de prévenir l'entrée de stupéfiants à l'intérieur de cet établissement. Le SCC doit prendre les moyens pour mettre fin à cette nouvelle pratique qui consiste à lancer des flèches ou des balles de tennis remplies de drogues, par-dessus les clôtures qui ceinturent les établissements.

L'environnement immédiat de l'établissement Leclerc pose cependant un défi particulier compte tenu de sa proximité avec le parc industriel et un secteur résidentiel. Dans les faits, certains individus profitent de la courte distance séparant le périmètre de l'établissement et les voies publiques pour tenter d'introduire des stupéfiants dans l'enceinte du pénitencier en les lançant dans la cour d'exercice, par-dessus les clôtures.

De gauche à droite : Jean-Pierre Gariépy, directeur du Service de police de Laval, Denis Cloutier, directeur de l'établissement Leclerc et Richard Watkins, sous-commissaire régional.

En réaction à ce nouveau phénomène, la direction de l'établissement a entrepris des discussions avec la police de Laval, afin d'établir des ententes de partenariat spécifiques et une coordination plus efficace des efforts visant à lutter contre ce problème. De la volonté commune d'enrayer ce fléau, est né un projet comportant les deux volets suivants : Un volet opérationnel rendu possible grâce à l'appui continu du Service de police de la ville de Laval et un volet préventif qui fait appel à la collaboration des citoyens. Dans cet effort de sensibilisation, un dépliant expliquant le projet a été posté à tous les résidants et aux commerçants de St-Vincent-de-Paul. Des policiers ont également rencontré des citoyens qui vivent près du complexe pénitentiaire, afin de les sensibiliser à ce phénomène.

Conscient qu'il existe un lien bien établi entre la toxicomanie et le comportement criminel, le SCC fait ainsi preuve de vigilance et contribue au respect de son engagement à faire de nos collectivités des endroits plus sûrs.

Mentionnons qu'entre avril 2003 et février 2004, les saisies totales de stupéfiants à l'établissement Leclerc s'élevaient à 3.38 kilogrammes, pour une valeur marchande estimée, à l'intérieur des murs, à 207 000 $ (majoritairement du hachisch et de la marijuana). Le volet opérationnel compte depuis le début de l'année 2004, trois opérations

policières distinctes mises en branle à partir d'informations recueillies par les agents de renseignements de sécurité de l'établissement. Ces opérations ont permis l'arrestation et la mise en accusation de quelques individus ainsi que la saisie de stupéfiants.

Description de l'établissement

L'établissement Leclerc est un pénitencier à sécurité moyenne pour détenus de sexe masculin purgeant une sentence fédérale de deux ans ou plus. L'établissement compte 481 cellules, pour un total de 601 lits, incluant les cellules à occupation double et le secteur d'isolement. On y loge des détenus provenant du Centre régional de réception ou d'autres établissements de la région, en plus des cas de post-suspension, i.e. des détenus réincarcérés pour bris de conditions ou suite à la commission de nouveaux délits. L'unité post-suspension peut loger jusqu'à 180 détenus dans des cellules à occupation double.

Établissement Leclerc

Historique et situation géographique

L'établissement Leclerc tient son nom du père Joseph Leclerc, qui a travaillé comme aumônier au pénitencier St-Vincent-de-Paul de 1860 à 1880. Le père Leclerc croyait que les établissements pénitentiaires devraient être des centres de formation plutôt que de réclusion.

Construit en 1960 par le ministère de la Justice, l'établissement Leclerc est situé dans le quartier St-Vincent-de-Paul, à Laval, soit environ quatre kilomètres de Montréal.

respect
humain
PROTECTION
droit
justice

Forum Jeunesse 2004 « Comptez sur les jeunes »

Sophie Lemire • Administration régionale

Objectifs

Le 23 février dernier, le Service correctionnel du Canada (SCC) tenait son second *Forum Jeunesse* au Centre Lajeunesse, à Montréal. Inauguré par la commissaire du SCC, Mme Lucie McClung, et par le secrétaire parlementaire du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada, M. Yvon Charbonneau, l'événement a connu un succès retentissant. Mme McClung et M. Charbonneau ont tous deux profité de l'occasion pour transmettre des mots d'encouragement aux 175 jeunes présents.

Le *Forum Jeunesse* visait à sensibiliser les jeunes des écoles secondaires aux questions liées à la sécurité publique, tout en leur donnant le pouvoir de planifier, d'organiser et de mettre en place des projets de prévention du crime dans leurs écoles et leurs collectivités.

Place à l'action

Durant l'avant-midi, les étudiants ont participé à des ateliers abordant des sujets qui les préoccupent, soit la violence, le racisme, la toxicomanie, l'intimidation, les gangs de rue, la vie carcérale et la réinsertion sociale. Ils ont également pu rencontrer une athlète olympique, venue les stimuler à développer leur plein potentiel.

Pendant l'heure du dîner, animée par le maître de cérémonie, Anthony Horng, les jeunes ont pu « lâcher leur fou » et danser avec le groupe percussionniste Kumpa'nia, participer à des jeux, échanger avec les conférenciers et admirer des œuvres d'art réalisées par des jeunes de l'organisme LOVE (Leave Out Violence). Bref, ils ont dépensé beaucoup d'énergie…

Mot d'ouverture de Mme Lucie McClung.

En après-midi, les participants se sont réunis en petits groupes, par école, afin d'élaborer un plan d'action traitant des problèmes vécus au sein de leur école respective. À la fin de la journée, l'animateur de chaque groupe, ayant préalablement reçu une formation en animation d'ateliers ainsi qu'en résolution de conflits par *la Commission des Étudiants*, présentait son plan.

Nouveau site électronique

Cette année, en partenariat avec l'organisme *Taking It Global*, un nouveau site électronique a été créé afin de promouvoir l'événement et de soutenir les jeunes lors de la mise en œuvre de leurs plans d'action.

Le site, accessible à l'adresse suivante : www.comptezsurlesjeunes.org, permet aux jeunes d'échanger des idées, de faire état des progrès réalisés, d'avoir accès à des outils, de recruter des membres et de communiquer avec des experts.

La sensibilisation des jeunes par d'autres jeunes, voilà une formule gagnante !

Création d'un comité de suivi

Un suivi post-forum est dorénavant assuré par le SCC et ses partenaires. Trois prix en argent ont été remis à des groupes de jeunes et/ou aux écoles ayant élaboré les meilleurs plans d'action dont le choix a été effectué par un comité composé de six jeunes et de représentants du Groupe Jeunesse 2000, de la Stratégie nationale pour la prévention du crime et du SCC. Les prix ont été remis lors des *Galas Méritas* qui se sont déroulés dans chacune des écoles.

Mot d'ouverture de M. Yvon Charbonneau.

» Partenariats

La réussite d'un tel projet repose sans contredit sur une bonne planification et coordination, mais également sur le développement et le maintien de partenariats solides avec des organismes voués à la cause des jeunes et préoccupés par les questions de justice pénale et de prévention.

Combiné à des conférenciers chevronnés, le partenariat avec la *Commission des Étudiants* et le *Groupe Jeunesse 2000*, deux organismes branchés sur les besoins des jeunes, s'est révélé inestimable pour rencontrer les objectifs visés. Parmi les conférenciers bénévoles, mentionnons la Maison d'Haïti, l'organisme LOVE, la Société de criminologie du Québec, les Laboratoires Mauves, le Service de police de la Ville de Montréal, l'équipe Esteem (athlète olympique) et enfin Option Vie.

» Visibilité

Via l'input du *Groupe Jeunesse*, les jeunes ont pu profiter de la générosité du Club des petits déjeuners du Québec, qui leur a gracieusement offert jus et yogourts à leur arrivée au *Forum*. Les compagnies Pepsi et Avon Canada, les restaurants Giorgio, le Biodôme, l'Insectarium, le Jardin botanique, le Planétarium de Montréal, Coty Canada et Mavi Jeans ont également offert des cadeaux et des rafraîchissements aux jeunes.

Plusieurs médias ont couvert l'événement cette année : Global TV (Morning live), CFCF News, TQS-TV (Le petit journal), SRC-Radio (275 Ados), le Progrès Villeray, le journal Rosemont-La Petite Patrie et le Courrier Ahuntsic.

Groupe percussionniste Kumpa'nia en action.

» Un gros merci

Le *Forum Jeunesse* constitue un bel exemple de leadership collectif exercé par le SCC et ses partenaires, afin de mobiliser les ressources et réaliser sa Mission.

Un gros merci à tous les membres du Comité directeur de Liaison avec la collectivité pour avoir appuyé la tenue de l'événement et y avoir participé. Merci également aux partenaires du SCC, aux commanditaires, aux conférenciers et aux invités spéciaux pour avoir fait du *Forum Jeunesse* un événement convoité d'année en année. Un merci tout spécial aux jeunes pour avoir osé parler des choses qui les préoccupent, pour être motivés à changer les choses et à agir au sein de leur collectivité.

Le camp Accès plein air de Chertsey remercie les détenus du Centre fédéral de formation

Par Réal Vaillancourt
Centre fédéral de formation

Le 17 décembre dernier, Réal Vaillancourt, coordonnateur des projets communautaires au Centre fédéral de formation (CFF), accueillait le directeur, un membre du personnel ainsi que les accompagnateurs bénévoles du camp Accès plein air de Chertsey. Organisée par M. Jacques Caron, directeur du camp, cette soirée visait à remercier les détenus qui ont participé à la construction d'un garage et à l'entretien des sentiers et des bâtiments du centre de plein air au cours de l'année.

La mission du centre consiste à fournir tous les services d'un camp de plein air à une clientèle composée d'handicapés intellectuels et physiques. Un animateur, six intervenants ainsi qu'une infirmière comptent parmi les employés du camp.

Une plage ainsi que deux quais sont accessibles à la baignade, au canotage et à la pêche. Des sentiers sont également aménagés pour les randonnées pédestres et à d'autres activités. Le bâtiment principal compte 26 places d'hébergement.

Au cours de la soirée, chaque détenu a été invité à faire part de sa contribution aux rénovations tout en partageant avec l'assemblée quelques anecdotes.

Un certificat est remis à chaque détenu en remerciement de sa contribution.

Chaque bénévole reçoit un certificat de remerciement.

À tour de rôle chaque participant présente sa contribution au projet.

Première rangée, de gauche à droite: Fernand Bessette, Bernard Latulippe et Paul Mignault, accompagnateurs bénévoles. Deuxième rangée, à genou, de gauche à droite: Réal Côté, employé du Centre de plein air et Jacques Caron, directeur.

Pour le plaisir d'être utiles !

Denis Larivière
Établissement Cowansville

Johanne Mark, professeure, et Lise Godon, agente de correction, ont été les premières agentes d'orientation pour le Programme d'aide aux employés (PAE) à l'établissement Cowansville. Pendant leur mandat, elles se sont assurées de toujours répondre à la demande d'aide des employés. Elles étaient présentes lors des situations critiques dans le pénitencier et toujours prêtes à organiser des activités.

Johanne et Lise ont toujours eu le goût d'aider et d'écouter, deux qualités essentielles pour être agent d'orientation pour le PAE.

Après avoir passé six ans à s'occuper du Comité social, Lise a eu le goût de s'impliquer dans une autre activité. C'est pourquoi, il y a 10 ans, elle s'est jointe à l'équipe du PAE de l'établissement. Elle a eu la satisfaction de rendre service à ses pairs, soit par l'écoute ou par des actions. Naturellement, l'aspect confidentiel du travail comportait un attrait intéressant, mais l'organisation de différentes activités, telles des soupers conférences avec des personnages connus ou des colloques informatifs, l'intéressait également. Pour elle, le plaisir d'être utile à ses compagnons de travail n'est qu'une source de satisfaction qui agrémente le côté parfois austère du travail d'agent de correction.

Merci à toutes les deux pour votre belle implication auprès de vos consoeurs et confrères de travail.

De gauche à droite : Johanne Mark, Lise Godon, Denis Larivière, Suzanne Hamel, Luc Fontaine et Francine Tremblay.

Des nouvelles du Regroupement des fonctionnaires retraités des pénitenciers fédéraux, région du Québec (RFRQ)

Armand Ménard
Président du RFRQ

Activités pour la saison 2002-2003

Parmi les nombreuses activités organisées au cours de la dernière saison, mentionnons quatre soupers rencontres qui se sont déroulés au Pavillon Le Boisé Papineau, des activités qui se voulaient conviviales et qui ont permis à nos membres de fraterniser, de retrouver d'anciens compagnons de travail et également de tisser de nouveaux liens.

Je désire profiter de l'occasion pour vous informer qu'en juin 2004, nous organiserons un déjeuner « brunch » au Pavillon Le Boisé Papineau afin de souligner le 15e anniversaire de la fondation de notre regroupement.

Journée commémorative

Comme à chaque année, le RFRQ a organisé, le 1er novembre dernier, une journée commémorative afin de rendre hommage aux employés du Service correctionnel du Canada (SCC) qui sont décédés en service. Contrairement aux années précédentes, c'est le père Paul-Alain Argouin, aumônier à l'établissement Archambault qui a célébré cette messe en remplacement de l'abbé Lionel Dupuis, malheureusement décédé.

La cérémonie s'est poursuivie au Cénotaphe situé en face du Collège du personnel à Laval, où un buffet a été servi.

Encore une fois, vous avez été nombreux à nous accompagner à cette journée commémorative et nous comptons être au rendez-vous l'an prochain.

Comme chaque année, nous requérons les services d'un corps de cadets accompagné d'un tambour et d'un clairon. Cette fois, nous désirons offrir la possibilité à nos retraités ou aux employés du SCC qui jouent de ces deux instruments et qui désirent se joindre à nous lors de cette cérémonie de faire connaître leur intérêt en communiquant au (450) 435-5619.

Nous vous rappelons que le RFRQ est un organisme à but non lucratif, dûment enregistré. Tous les retraités du SCC de la région du Québec qui désirent se joindre à notre regroupement peuvent communiquer au (450) 435-5619.

Bienvenue à tous nos retraités !

L'établissement Cowansville souligne le Mois de l'histoire des Noirs

Tanyu N'Gala Johnson
Établissement Cowansville

Dans le cadre de ses activités multiculturelles, l'établissement a commémoré, le 12 mars dernier, le Mois de l'histoire des Noirs par la visite de son Excellence Philémon Yang, ambassadeur du Cameroun au Canada. Il était accompagné du révérend Darryl Gray et de Dan Mulema.

Originaire du village d'Oku, situé dans le nord ouest du Cameroun, M. Yang a entrepris ses études en Droit et en Administration au Cameroun et les a poursuivies au Canada ainsi qu'aux Etats-Unis. Nommé haut commissaire (ambassadeur) de la république du Cameroun au Canada en 1984, il est devenu par la suite doyen du corps diplomatique à Ottawa. M. Yang a également été président du Comité international sur la biosécurité, le fameux Protocole de Carthagène chapeauté par la convention des Nations unies sur la biodiversité.

La journée a débuté par un exposé suivi de discussions sur le thème **« Afrique à la recherche de paix et développement »** qui s'adressait au personnel et aux détenus invités. Cette activité a donné l'occasion aux participants de mieux comprendre l'histoire de l'Afrique et de ses occupants ainsi que la situation qui prévaut actuellement là-bas. Dans son allocution, M. Yang a donné une perspective générale de l'histoire des Noirs à partir de l'époque précoloniale de l'exploration portugaise jusqu'à la fin de l'esclavage avec la Conférence de la partition de l'Afrique qui s'est déroulée à Berlin en 1884.

M. Yang a également traité de la paix nécessaire au développement du continent. Il a souligné les efforts déployés pour l'établissement d'un processus démocratique ainsi que des problèmes de pauvreté et de maladies, telles le SIDA et le paludisme (malaria) qui minent les habitants. M. Yang a profité de l'occasion pour déclarer à son auditoire que malgré les images et les nouvelles négatives véhiculées, le continent est sur la bonne voie. *Le processus est long; ça prend du temps,* a-t-il rappelé. M. Yang croit qu'avec de la persévérance, la coopération inter états africains (Union africaine) et le concours des pays occidentaux, comme le Canada par le NEPAD, l'Afrique trouvera la paix et le développement qu'il souhaite.

De gauche à droite : Emery Young, président du Comité consultatif de citoyens de l'établissement Cowansville, Régis Charron, Philémon Yang, Tanyu N'Gala et Peter Huish.

Une fois le dîner terminé, M. Yang a effectué une visite des différents services et ateliers du pénitencier en compagnie de Tanyu N'Gala, agent de programmes correctionnels, de Peter Huish, aumônier, de Marc Tremblay, gérant d'unité, ainsi que de Denis Paradis, gérant de programmes. À la fin de la journée, l'ambassadeur Yang s'est entretenu avec des détenus d'origine africaine.

Appréciée de tous les participants, cette journée a remporté un succès éclatant.

Publication prochaine du livre « Prison Voices » (La voix des prisons)

Alain Sirois
Établissement Leclerc

Naissance du projet

En mai 2003, la Société John Howard, en collaboration avec le Service correctionnel du Canada, présentait, au Secrétariat national à l'alphabétisation (SNA), un projet de réalisation d'un livre intitulé « Prison Voices » qui serait composé uniquement de textes rédigés par des détenus qui fréquentent l'école. Le projet a suscité un vif intérêt de la part du SNA qui l'a accepté et également financé. Dès la naissance du projet, il était entendu que la publication de « Prison Voices » fournirait des textes d'une excellente qualité qui aborderaient la vie, les espoirs, les objectifs et les intérêts des détenus.

Mario Auger, le choix de « Prison Voices » au Québec

Mario Auger, élève à l'école de l'établissement Leclerc, a été un des 16 auteurs choisis à travers le Canada pour la qualité de ses textes.

M. Auger a débuté sa formation en classe d'alphabétisation il y a à peine 11 mois et a maintenant atteint le niveau III du secondaire. Son cheminement scolaire est fulgurant. Habité par le besoin de communiquer par écrit avec ses jeunes enfants, M. Auger a eu l'idée de composer des contes et des histoires mettant en vedette leurs animaux préférés. Ces textes, en plus de soutenir l'attention des enfants, font valoir des thèmes aussi divers que l'amitié, la tendresse, l'honnêteté et la persévérance. M. Auger est convaincu que son éveil à l'écriture a coïncidé avec un désir de changement profond sur le plan de ses choix de vie personnelle et de ses valeurs.

Mario Auger accorde une entrevue au producteur du livre « Prison Voices »

Le 19 janvier 2004, Richard Jaccoma, producteur du livre « Prison Voices », a rencontré Mario Auger à l'établissement. Avec la collaboration des trois enseignants, Lucie Chicoine, Hélène Maheu et Liam Robinson, M. Jaccoma a discuté avec l'auteur, en plus d'enregistrer et de filmer l'entrevue qu'ils ont réalisée ensemble. M. Auger a ainsi présenté quatre de ses textes : *Un enfant de 7 ans, Le mensonge, Au pays des rêves* et *Mon ami Poilu.*

Suite au visionnement du film produit par M. Jaccoma, M. Lee Weinstein, co-responsable du projet, a écrit : « *...I saw it (the film) on a TV in my hotel room on Saturday night and it was unbelievably powerfull. I think that it says more about literacy than I have been able to say for the 30 years I have been in the field. I was overwhelmed !* »

Publication du livre

Un chapitre d'un des deux volumes de « Prison Voices » sera consacré aux textes de M. Auger, lesquels seront tous précédés d'une présentation de l'auteur et seront également illustrés. Publié dans les deux langues officielles, le livre servira de matériel pédagogique à une clientèle adulte en difficulté d'apprentissage.

respect
humain
PROTECTION
droit
justice

Ont pris leur retraite

Corinne Nadeau
Administration régionale
2004-01-03

Jean-Pierre Cusson
Établissement Archambault
2003-10-22

Raynald Savard
Établissement Archambault
2004-02-07

Rose-Andrée Eloi
Centre fédéral de formation
2003-10-22

Jean-Luc Lafrenière
Centre fédéral de formation
2003-12-13

Francine Loranger
Centre fédéral de formation
2004-01-03

Serge Manseau
Centre fédéral de formation
2004-03-16

Jean-Pierre Nowlan
Centre fédéral de formation
2004-01-29

Michel Renaud
Centre fédéral de formation
2003-11-29

John Rose
Centre fédéral de formation
2004-03-18

Luc Bélisle
Centre régional de réception
2003-10-19

Normand Bordeleau
Centre régional de réception
2004-03-25

Robert Charbonneau
Centre régional de réception
2003-12-24

Richard De Tillly
Centre régional de réception
2004-02-19

Gilles Gascon
Centre régional de réception
2003-12-31

Raynald Boucher
Établissement Cowansville
2004-01-17

Pierre Chevalier
Établissement Cowansville
2003-12-31

Serge Couture
Établissement Cowansville
2004-03-31

Rénald Dufresne
Établissement Cowansville
2004-01-21

Michel Grenier
Établissement Cowansville
2004-03-11

Angèle Lacasse
Établissement Cowansville
2004-01-24

Serge Martel
Établissement Cowansville
2003-11-15

Jean Touchette
Établissement Cowansville
2004-03-13

Marc Vaillancourt
Établissement Cowansville
2003-10-30

Sylvie Venne
Établissement Cowansville
2003-11-25

Charles-Henri Bouchard
Établissement Donnacona
2004-01-30

Jean-François Corriveau
Établissement Donnacona
2004-03-01

Jacques Gélinas
Établissement Donnacona
2003-12-30

Jean-Pierre Bilodeau
Établissement La Macaza
2003-11-15

Charles Chartrand
Établissement La Macaza
2003-10-12

Marcel Desjardins
Établissement La Macaza
2004-03-20

Jean-Claude Edsell
Établissement La Macaza
2003-11-27

Fernand Dorais
Établissement Leclerc
2004-01-09

Jocelyne Vinette
Établissement Leclerc
2003-10-15

Yves Carrière
Établissement Sainte-Anne-des-Plaines
2004-01-16

Jean-Yves Chartrand
Établissement Sainte-Anne-des-Plaines
2003-10-01

Richard Coutellier
Établissement Sainte-Anne-des-Plaines
2004-02-19

Micheline Burelle
District Est/Ouest du Québec
2003-11-15

Micheline McFadden
District Est/Ouest du Québec
2003-12-31

Date de tombée

Les articles et photographies pour le prochain numéro d'INTERCOM devront nous parvenir au plus tard le **10 septembre 2004**.

N.B. : Les articles doivent être acheminés par courrier électronique au compte 301-COMMUNICATIONS.

Intercom

Publié par la division des Communications du Service correctionnel du Canada, région du Québec.

Les commentaires doivent être envoyés à :

INTERCOM
Service correctionnel du Canada
Division des Communications
3, Place Laval, 2e étage
Laval (Québec) H7N 1A2

Tél. : (450) 967-3306
Téléc. : (450) 967-3454

Par esprit de clarté et de concision, l'équipe de rédaction se réserve le droit de modifier les articles.

Rédaction :
Sylvie Brunet-Lusignan, Normand Daoust, Francine Jourdain et Gaétane Messier.

Graphisme :
Communication Graphique Recto-Verso.

respect
humai
PROTEC
justice